

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 02 JUIN 2006**

Présidence : M. DEGRANDE Michel, Maire

Absent excusé : M. LEPOLARD Bruno

Absents : MM. DEMARQUET, BIDAUX, BRUGNEAUX

FETE COMMUNALE **24, 25 et 26 JUIN 2006**

SAMEDI 24 JUIN 2006

11H30 Réception des forains à la Mairie

15h00 Course cycliste organisée par le Vélo Club de Ham

Organisation de la course : Retrait des dossards au Café Tabac « Le Sanilhac », départ de la course au Café « Au Bonaparte », arrivée rue Louis Pasteur à hauteur du Monument aux Morts.

Circuit : Rue du Poncelet, rue Glaucarne, rue de la Croisie, avenue Paul Carette, rue Louis Pasteur, rue du Blanc Loup, rue Quentin de la Tour, rue Jean Mermoz, rue Saint-Jean, rue du Prieuré, rue des Falaises, rue du Père Marquette.

Pour éviter tout risque d'accident, 23 postes de commissaires de course sont à pourvoir aux différentes intersections de rues. Une réunion aura lieu le **vendredi 16 juin 2006 à 18h30**, à la Mairie, pour définir la place de chacun. Les volontaires seront les bienvenus.

20h00 ouverture de la fête par la Fanfare de Marche de Vendeuil

22h00 Bal public gratuit – buvette

DIMANCHE 25 JUIN 2006

Animation par l'association « Country Road Dancers »

17h00 Démonstration de danse country et initiation place de la Mairie

22h00 Bal public gratuit – buvette

LUNDI 26 JUIN 2006

14h00 Concours de boules et d'écus, place de la mairie
Une participation de 5 € sera demandée à chaque joueur. Un Vendeuillois par équipe.

1^{er} prix : 30 € par équipe

3^{ème} prix : 16 € par équipe

2^{ème} prix : 22 € par équipe

4^{ème} prix : 12 € par équipe

Un filet garni sera offert à chaque participant.

Comme chaque année, des tickets gratuits, valables uniquement le lundi seront distribués aux enfants de Vendeuil, fréquentant l'école primaire communale.

***LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES FORAINS SERONT HEUREUX DE VOUS VOIR
NOMBREUX PARTICIPER A CES MANIFESTATIONS.***

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) : Monsieur le Maire présente l'opportunité et l'intérêt pour la commune de se doter d'un Plan Local d'Urbanisme afin de satisfaire aux nombreuses demandes de terrains pour la construction d'habitations, et définir des zones réglementées afin d'harmoniser l'aménagement de la commune. Ce document permettrait également de protéger le site naturel autour de la Société A.R.F. et de limiter l'extension industrielle sur cette partie du territoire communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prescrire l'élaboration d'un P.L.U. sur l'ensemble du territoire communal.

COMMISSION DES CHEMINS : La commission des chemins s'est réunie afin de programmer les travaux de réfection de rue pour 2007. Une subvention au titre du F.D.S. 2007 sera demandée pour la réparation et l'enduit superficiel de la rue du Petit Moulin, la rue Henri Martin et la rue du Châtelet.

Un devis va également être établi afin d'obtenir une subvention au titre des amendes de police pour la remise en conformité des panneaux de signalisation.

SOCIETE A.R.F. : Une réunion du Conseil Départemental d'Hygiène (C.D.H.) a eu lieu le 12 mai dernier. Lors de cette réunion, M. CHARPENTIER Pierre, représentant la commune, a tenu à renouveler la ferme opposition à l'extension des activités de la Société A.R.F et a demandé à la commission d'émettre un avis défavorable.

Sans tenir compte de l'avis des Maires, des associations et de la population, Madame le Préfet Evelyne RATTE a signé le 02 juin 2006, l'arrêté autorisant la société A.R.F à exploiter une activité de prétraitement, regroupement, transit et traitement par incinération de déchets dangereux et de traitement par désorption thermique de terres ou minéraux pollués à Vendeuil.

Cet arrêté autorise donc la société A.R.F. à incinérer 130 000 t/an de déchets dangereux.

Les différentes actions menées par le collectif de vigilance n'ont pas été entendues. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner pouvoir au Maire afin d'exercer un recours au nom de la commune de Vendeuil, en vue de faire suspendre et d'annuler devant la juridiction administrative compétente l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter délivré le 02 juin 2006 et le permis de construire autorisant la construction de bâtiments de stockage de produits dangereux délivré le 1^{er} juin 2005.

ECOLE : - **Logements instituteurs** : Une délibération va être prise afin de demander à Monsieur l'inspecteur d'académie la désaffectation des logements scolaires afin de les louer à des particuliers.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont voté à la majorité les loyers suivants :

- Logement comprenant un jardin et un garage (cour de gauche) : 375 € loyer + 150 € fioul/ mois

- Logement seul (cour de droite) : 350 € loyer + 150 € fioul/ mois

- **Départ à la retraite de Mme OLESZKO** : Un vin d'honneur sera organisé à l'occasion du départ à la retraite de Mme OLESZKO, afin de la féliciter pour ces nombreuses années au service des petits Vendeuillois.

- **Nouvelle institutrice** : Mme DUCAUROY Laurence est nommée en remplacement de Mme OLESZKO.

- **Kermesse de fin d'année** : Afin de fêter la fin de l'année scolaire, une kermesse sera organisée le samedi 1^{er} juillet 2006 à partir de 14h00. Des danses seront présentées par les élèves. Stands de jeux et loterie avec les billets d'entrée. Restauration et buvette sur place. Venez nombreux.

- **Goûter de fin d'année** : Comme à l'accoutumer, un goûter sera offert aux enfants de l'école le mardi 04 juillet, dernier jour de l'année scolaire.

- **Entrée au collège** : Chaque élève quittant l'école communale pour le collège, se verra remettre un dictionnaire offert par la commune lors du goûter de fin d'année. Tonin CARMELLE, Alex DELOT, Alexis KLEINE, Elodie MINETTE, Romain PARENT, Jérémie PECQUE, Sébastien PRUDHOMME, Mélanie VENANT seront donc récompensés pour leur travail.

- **Inscriptions à l'école** : Mme MINET a reçu l'inscription de 20 enfants pour la prochaine rentrée scolaire. 118 élèves sont donc inscrits pour 2006-2007, un effectif qui reste stable.

U.S.E.D.A : - Les communes d'Anizy le Château - Autreville et Beautor ayant demandé leur adhésion à l'USEDA (Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne), le Conseil Municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'adhésion de ces communes.

- Les travaux d'éclairage de l'Allée des Tilleuls viennent de se terminer. Ils ont été réalisés sous la responsabilité de l'USEDA.

SUBVENTIONS 2006 : Les associations vendeuilloises sont invitées à présenter leur bilan de l'année 2005 avant la prochaine réunion du conseil municipal.

TRAVAUX DE LA C.C.V.O. : Suite à un affaissement de la route et du trottoir face au numéro 29 de la rue Saint-Jean, les agents de la C.C.V.O. ont remis en état une partie du trottoir afin de sécuriser l'endroit. Les services de la voirie départementale se chargeront de la remise en état de la bande de roulement.

LA POSTE : Suite à une visite du directeur de la Poste, la fréquentation du bureau de poste a été évoquée. Sur 15 heures d'ouverture du guichet au public, il n'y aurait qu'une activité réelle de 10 heures. M. POIRET, Directeur du Groupement Grand Public de la Poste désire donc modifier les horaires d'ouverture.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de maintenir les heures d'ouverture au public et de refuser toute proposition de modification visant à réduire la présence postale. Toute autre forme de présence postale (Agence postale communale ou Relais Poste commerçant) est refusée par le Conseil Municipal.

SOUS-PREFET : Un nouveau sous-préfet vient d'être nommé à Saint-Quentin. Il s'agit de M. Jacques DESTOUCHES

NOURRICES : Urgent : De nombreuses familles sont à la recherche de nourrices sur Vendeuil. Si vous désirez garder des enfants, veuillez contacter la Mairie, nous vous mettrons en relation avec les parents.

STADE DE FOOTBALL : Des travaux vont être réalisés au stade de Vendeuil. Le bâtiment existant, servant d'abri spectateurs, va être amélioré et agrandi afin d'aménager une tribune, un vestiaire jeune et une salle de réception.

Le Football club de Vendeuil va prendre en charge l'organisation des travaux ainsi qu'une partie des fournitures. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de payer la fourniture des parpaings pour la réalisation de ces travaux, pour un coût d'environ 800 €.

UN PEU DE CIVISME : Comme chaque année, nous sommes obligés de rappeler certaines règles de civisme, essentielles au maintien d'une bonne entente entre concitoyens. Par respect pour le voisinage, nous recommandons à tous de ne pas utiliser de tondeuses ou autre matériel bruyant en dehors des jours et heures autorisés.

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF : Il est important de rappeler que le ramassage des sacs d'ordures ménagères à lieu le mardi matin et le ramassage du tri sélectif, le lundi matin tous les 15 jours. **Les sacs doivent être déposés sur la voie publique uniquement le soir précédent le ramassage** dans un souci de salubrité publique.

FANFARE DE MARCHE : La Fanfare de Marche de Vendeuil organise un voyage le dimanche 18 juin 2006. Le matin visite des Grottes de Han et visite de la citadelle de Dinan l'après-midi.

La Fanfare de Marche organise également un voyage à Walibi le dimanche 23 juillet 2006. Renseignements et réservations, auprès de M. MICHAUX Bernard au 03.23.07.75.55.

SERVICE D'AIDE A TOUS (S.A.A.T.) : Le S.A.A.T. propose de vous faciliter le quotidien par la mise à disposition de personnes encadrées pour le ménage, le repassage, les courses, les repas, le jardinage, le bricolage... Cette association accepte le paiement par titres emploi services. Possibilité de réduction d'impôts. Pour tout renseignement, contacter le S.A.A.T. au 03.23.07.18.18

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU : M. GRISEL procédera au relevé des compteurs d'eau à partir de la fin juin. Merci de lui réserver un bon accueil.

RAMASSAGE DES GAZONS : Le ramassage des tontes de gazon aura lieu les mardi 20 juin, 04 juillet et 18 juillet 2006. Merci de laisser les sacs ouverts. Il est recommandé de faire des sacs d'un poids raisonnable (maximum 30 Kg). Dans le cas contraire, ils ne seront plus ramassés.

RAMASSAGE DES BRANCHAGES : Le ramassage de bois et de branchages aura lieu le mercredi 28 juin 2006. Afin que le ramassage se passe dans de bonnes conditions, merci de limiter la taille des branches à 1 mètre de longueur et d'en faire des fagots.

INFORMATIONS DIVERSES

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Moÿ de l'Aisne du 20 mars 2006 au 14 octobre 2006 :
Renseignements C.C.V.O. : 03.23.66.86.94

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15h-19h	10h-12h	15h-19h	10h-12h	15h-19h

Aisne habitat : Si vous désirez une information Habitat et Maîtrise de l'énergie, entreprendre des travaux d'amélioration de votre logement, des primes, des subventions ou prêts sociaux peuvent être mobilisés. Pour tout renseignement, une permanence pour le Canton se tiendra en Mairie de Moÿ de l'Aisne le mardi 20 juin de 14h00 à 15h00.

Transport dans l'Aisne : Le Centre d'Information des Transports de l'Aisne (C.I.T.A.) vous informe sur tous les transports (bus, car, train). Un seul numéro pour être bien informé : n°Azur : 0.810.75.00.00.

Inscription sur les listes de recensement militaire : Les jeunes gens et jeunes filles nés en avril, mai, juin 1990 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 07 JUILLET 2006

12 juin 2006	Ramassage des encombrants
20 juin 2006	Ramassage du tri sélectif
24, 25 et 26 juin 2006	Fête communale de la Saint-Jean
01 juillet 2006	Kermesse de l'école
02 juillet 2006	Rallye touristique organisé par le Comité des Fêtes
04 juillet 2006	Ramassage du tri sélectif
08 juillet 2006	Concours de pétanque organisé par l'U.S.D.N.
18 juillet 2006	Ramassage du tri sélectif
13 juillet 2006	Retraite aux flambeaux et bal
14 juillet 2006	Jeux sur le stade organisés par la commune et les associations Vendeuilloises